

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 517 700 Fax: +251-115  
5517844

Website: [www.au.int](http://www.au.int)

---

SC50392 – 64/2/24

## CONSEIL EXÉCUTIF

Trente-neuvième session ordinaire

27 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 2021

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/1287(XXXIX)

Original: Anglais

## RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE LA FEUILLE DE ROUTE DU THEME DE L'ANNEE DE L'UA POUR 2021 POUR LA PERIODE DE FEVRIER - MAI 2021

**Thème: Arts, Culture et Patrimoine : Leviers pour *édifier  
l'Afrique Que Nous voulons***

## I. INTRODUCTION

1. Suite au lancement du thème de l'année de l'UA pour 2021 par S.E. Felix Tshisekedi, Président de la République Démocratique du Congo (RDC) et Président de l'Union africaine lors de la 34<sup>ème</sup> Conférence de l'Union africaine qui s'est tenue les 6 et 7 février 2021, la Commission de l'UA s'est engagée dans la mise en œuvre des activités et programmes décrits dans la feuille de route de la Note Conceptuelle de l'Année des Arts, de la culture et du patrimoine. Les activités et les programmes mis en œuvre visaient à populariser le thème de l'année au sein des États membres de l'UA, des partenaires des Arts, de la culture et du patrimoine, y compris les institutions culturelles panafricaines, au niveau international et auprès des citoyens africains en général.

2. L'engagement, l'enthousiasme et l'intérêt de toutes les parties prenantes mentionnées ci-dessus dans la mise en œuvre des activités et des programmes de l'Année des Arts, de la culture et du patrimoine montrent clairement que la nécessité pour l'Afrique de consacrer une année au secteur des Arts, de la culture et du patrimoine était attendue depuis longtemps. La mise en œuvre de la décision 772(XXXIII) de la Conférence sur les Arts, la culture et le patrimoine, qui invite les États membres à allouer au moins 1 % de leur budget national à ce secteur d'ici à 2030, permettra sans aucun doute d'améliorer le profil et la visibilité du secteur, tout en profitant de l'occasion en or que représente l'Année des Arts, de la culture et du patrimoine.

3. On ne saurait trop insister sur le rôle que les Arts, la culture et le patrimoine peuvent jouer en tant que catalyseurs du développement socio-économique et de l'intégration du continent africain, comme en témoigne la participation massive de tous aux activités du thème de l'année 2021 de l'UA, malgré la situation difficile et les restrictions imposées par la pandémie de COVID-19 aux réunions et événements en face à face.

4. Parmi les réalisations de la période qui nous intéresse, citons les suivantes : Le lancement de l'entrée en vigueur de la Charte de la Renaissance culturelle africaine de 2006 ; la reconnaissance de S. E. Kenneth David Kaunda, ancien président de la Zambie, pour sa contribution à la Renaissance culturelle africaine et à l'esprit du panafricanisme ; la validation du plan d'action révisé de l'UA sur les industries culturelles et créatives ; l'engagement renouvelé des États membres, par l'intermédiaire des ministères responsables des Arts, de la culture et du patrimoine et des partenaires, à galvaniser le secteur en utilisant l'occasion en or présentée par l'Année des Arts, de la culture et du patrimoine de l'UA ; trente-cinq (35) jeunes formés à l'entrepreneuriat et à la durabilité du patrimoine ; popularisation accrue de la Journée africaine du patrimoine mondial ; détermination accrue pour la protection des biens culturels et du patrimoine sur le continent en utilisant les instruments juridiques continentaux et internationaux comme guides pour le renforcement des cadres législatifs nationaux dans ce domaine ; prix décernés à six (6) enfants liés à un contexte de dictée et de promotion des langues africaines ; projet de statut du Centre d'études linguistiques et d'histoire par la tradition orale (CELHTO) validé.

5. Ce rapport semestriel est un résumé des activités entreprises au cours de la période allant de février à mai 2021 et il est composé de cinq (5) sections, y compris l'introduction. La section II présente les activités entreprises par la Commission de l'UA et les institutions et organes spécialisés de l'UA ; la section III présente les activités menées par la Commission de l'UA en collaboration avec les États membres de l'UA, les Communautés économiques régionales (CER) et les partenaires ; la section IV présente les principales activités sur le thème de l'année 2021 pour le 2e semestre 2021 et la section V met en évidence les principales recommandations, les défis et la voie à suivre.

## **II. ACTIVITÉS DE LA COMMISSION DE L'UA ET DES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES DE L'UA**

6. Les activités entreprises par la Commission de l'UA et les institutions spécialisées de l'UA sur la mise en œuvre de la feuille de route du thème de l'année de l'UA pour 2021 comprennent :

### ***Mission officielle de la République du Mali***

7. Afin d'informer les dirigeants de la République du Mali sur la mise en œuvre du thème de l'année de l'UA pour 2021, S.E. Amira Elfadil, Commissaire à la Santé, aux Affaires Humanitaires et au Développement Social a effectué une mission officielle au Mali les 18 et 19 mars 2021. Son Excellence le Commissaire a été reçu par S.E. Bah N'daw, Président par intérim du Mali, qui a réitéré l'engagement du Mali à mener le thème de l'année de l'UA pour 2021 en tant que champion de l'UA pour les Arts, la culture et le patrimoine. Le Commissaire a également été reçu par le Ministre des Affaires étrangères, le Ministre de la culture, des Arts et du tourisme et le Ministre des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration.

### ***2e réunion virtuelle des ministres chargés des Arts, de la culture et du patrimoine***

8. Le 25 mars 2021 s'est tenu le 2e Forum virtuel des ministres responsables des Arts, de la culture et du patrimoine. Le principal but de deuxième forum virtuel a été de présenter, de discuter et de lancer la note conceptuelle et la feuille de route du thème de l'année 2021. Les objectifs spécifiques du Forum étaient les suivants: Discuter des activités clés et des calendriers contenus dans la feuille de route ; Réfléchir aux contributions des États membres de l'UA sur la mise en œuvre de la feuille de route ; Partager les activités et les programmes prévus par les États membres de l'UA en lien avec le thème de l'année 2021.

9. Après des présentations et des contributions très interactives et animées, les ministres ont adopté un communiqué qui met en évidence les principales actions suivantes : promouvoir le thème de l'année de l'UA dans les événements nationaux ; mettre en œuvre des projets d'héritage au niveau national pendant l'année de l'Union africaine des Arts, de la culture et du patrimoine afin de continuer à développer et à promouvoir le secteur ; accélérer les processus de ratification de la Charte de la renaissance culturelle africaine (2006) au niveau national afin de garantir l'entrée en vigueur de la Charte et son lancement cette année dans le cadre des activités de l'Année des Arts, de la culture et du patrimoine ; s'engager pleinement dans la création

du Grand Musée de l'Afrique (GMA), projet phare de l'Agenda 2063 de l'UA, et participer au lancement et à l'événement médiatique du site temporaire du GMA qui se tiendra à Alger, en Algérie ; plaider en faveur de la ratification des statuts de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma (CAAC) et soutenir la République du Kenya dans l'opérationnalisation du secrétariat temporaire de la CAAC, ce qui stimulera le développement de l'industrie créative de l'audiovisuel et du cinéma sur le continent ; s'engager à mettre en place des mécanismes nationaux et à entamer des négociations pour la restitution/le retour des biens culturels et du patrimoine volés et trafiqués illicitement sur le continent.

***Réunion avec les partenaires du secteur des Arts, de la culture et du patrimoine sur le thème de l'année 2021 de l'UA***

10. Une réunion des partenaires du secteur des Arts, de la culture et du patrimoine s'est tenue le 26 mars 2021 afin de populariser le thème de l'année de l'UA pour 2021 et de réfléchir aux synergies et à la collaboration pour la mise en œuvre de sa feuille de route. Les "partenaires" du secteur des Arts, de la culture et du patrimoine ont applaudi l'UA pour avoir consacré le thème de 2021 à ce secteur important. Ils ont réitéré leur engagement à travailler en collaboration avec la CUA dans la mise en œuvre de la feuille de route thématique très ambitieuse mais complète qui permettra sans aucun doute d'accroître le profil du secteur des Arts, de la culture et du patrimoine sur le continent.

11. Les partenaires ont été invités à envoyer leurs contributions pour qu'elles soient incluses dans la feuille de route de la note conceptuelle sur le thème de l'année de l'UA pour 2021. La réunion a également été informée qu'il y avait des ressources limitées pour mettre en œuvre les activités et les partenaires ont été invités, dans la mesure du possible, à offrir leur soutien à la CUA pour la mise en œuvre des activités prévues.

***Atelier virtuel conjoint de la Commission de l'Union africaine (CUA) et du Parlement panafricain (PAP) sur le thème annuel de l'UA pour 2021***

12. Un atelier organisé conjointement par la Commission de l'Union africaine et le Parlement panafricain sur le thème de l'année 2021 de l'UA s'est tenu le 6 avril 2021. L'objectif de l'atelier était de partager des informations sur le thème de l'année de l'UA et de mettre en lumière les activités de la feuille de route. L'atelier a également été l'occasion de discuter des rôles clés que les députés du PAP peuvent jouer pour contribuer à la mise en œuvre de la feuille de route sur le thème de l'année 2021.

13. Les recommandations clés de l'atelier comprennent : la reconnaissance du rôle important et critique que les membres du Parlement du PAP jouent au niveau national et au niveau des circonscriptions dans la ratification, l'adhésion et la mise en œuvre des traités, chartes et protocoles de l'UA ; les membres du Parlement ont été appelés à accélérer la ratification et/ou l'adhésion des instruments suivants, conformément au thème de l'année de l'UA pour 2021 : La Charte de la renaissance culturelle africaine, le traité sur l'Agence africaine des médicaments (AMA) et les statuts de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma (CAAC).

***Atelier de validation du plan d'action révisé de l'UA sur les industries culturelles et créatives***

14. Un atelier de validation du plan d'action révisé de l'UA sur les industries culturelles et créatives s'est tenu du 31 mars au 1er avril 2021. L'objectif de l'atelier était de recueillir les contributions des États membres à la version révisée du plan d'action de l'UA sur les industries culturelles et créatives, avant sa présentation et son adoption par la 4e session du Comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et le sport (STC-YCS4). Environ 60 experts des États membres ont participé à l'atelier de validation.

15. Après un examen approfondi du document, les participants à l'atelier de validation ont notamment recommandé ce qui suit : Vulgariser largement le document auprès des États membres afin de faciliter son approbation par les organes politiques compétents de l'UA ; renforcer les secteurs formel et informel des industries culturelles et créatives (ICC) ; créer un modèle de partenariat public-privé (PPP) dans le secteur des ICC ; entreprendre une évaluation de l'impact de la pandémie de COVID -19 sur les ICC en Afrique ; s'efforcer de combler l'énorme fossé technologique qui existe entre l'Afrique et les pays occidentaux en investissant dans la technologie dans le but de promouvoir les ICC en Afrique ; investir dans les infrastructures TIC ; créer une base de données et des inventaires des ICC afin de fournir des connaissances de base sur leur existence. L'atelier s'est conclu par l'approbation de la validation du plan d'action révisé pour les industries culturelles et créatives, dont la validation a été proposée par le Zimbabwe et appuyée par l'Égypte.

***5ème Dialogue de haut niveau : « Tirer parti des Arts et de la culture pour accroître la participation des filles et des femmes à l'enseignement des STIM ».***

16. En accord avec le thème de l'année 2021 de l'UA, le Centre international de l'UA pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (UA/CIEFFA) a organisé un dialogue de haut niveau sur l'utilisation des Arts et de la culture pour accroître la participation des filles et des femmes à l'enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Les objectifs de la session étaient les suivants : contribuer à la lutte contre les stéréotypes sexistes et les normes sociales néfastes par le biais des Arts, de la culture et du patrimoine afin d'augmenter le taux de rétention et d'achèvement des études ; exploiter les différentes composantes de la culture pour diffuser le message sur la protection et la promotion du droit des filles et des femmes à l'éducation en Afrique ; et enfin, contribuer à la promotion de l'utilisation de la culture et des Arts pour démystifier et déstéréotyper les sciences et les mathématiques, en particulier pour les filles et les femmes.

***Lancement continental de l'entrée en vigueur de la Charte de la Renaissance culturelle africaine***

17. La célébration de la Journée de l'Afrique a eu lieu en ligne le 25 mai 2021 et a été l'occasion de méditer sur les acquis du continent depuis la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) devenue Union africaine (UA), de célébrer nos Arts, notre culture et notre patrimoine et de lancer l'entrée en vigueur de la Charte de la renaissance culturelle africaine. Le point d'orgue de la célébration a été la remise d'un prix d'excellence à S.E. Kenneth David Kaunda (né en 1924), ancien

président de la Zambie (1964-1991), pour sa contribution à la promotion de la renaissance culturelle africaine, à l'esprit du panafricanisme et à la construction de l'Afrique que nous voulons. Le Dr Kaunda est connu pour être le seul président survivant à avoir participé au lancement de l'Organisation de l'Union africaine (OUA) en 1963.

18. Le discours d'ouverture a été prononcé par S.E. Dr Monique Nsanzabaganwa, Vice-présidente de la Commission de l'Union africaine au nom de S.E. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine. S.E. Monique Nsanzabaganwa a souligné que l'Union africaine est consciente du rôle que les Arts, les expressions audiovisuelles et cinématographiques ainsi que d'autres industries créatives peuvent jouer dans le processus d'intégration africaine en tant que facteur de paix, de compréhension et de prévention des conflits ainsi que de croissance socio-économique. Elle s'est engagée à assurer le développement et la durabilité des secteurs culturels et créatifs sur le continent.

19. Dans son allocution, le Président du Comité des Représentants permanents (COREP) S.E. L'ambassadeur Jean-Léon Ngandu Ilunga a salué les progrès accomplis par le continent depuis la création de l'OUA en 1963, notamment en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des populations. S.E. L'Ambassadeur Ilunga a également indiqué que c'est grâce à des efforts collectifs que l'Afrique a réussi à se débarrasser du colonialisme et de l'apartheid et qu'elle est aujourd'hui un continent unique. Il a exhorté les États membres à utiliser la Charte de la renaissance culturelle africaine pour progresser davantage, s'unir, établir la paix sur le continent, faire croître les économies et améliorer la vie des gens.

20. Dans son allocution, la Commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social (HHS) de la Commission de l'Union africaine, S.E. Mme Amira Elfadil a exprimé sa gratitude aux quinze (15) États membres qui ont ratifié la Charte, à savoir : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Malawi, Mali, Nigeria, Niger, Sénégal et Tchad. Elle a également informé les participants qu'afin de faciliter la mise en œuvre de la Charte ou de la Renaissance culturelle africaine, la Commission de l'UA a élaboré un Guide de mise en œuvre avec le soutien des États membres et des partenaires. Elle a invité les États membres qui ne l'ont pas encore fait à accélérer le processus de ratification et d'adhésion à cet important outil de politique culturelle.

21. Dans sa déclaration de soutien, diffusée par vidéo, M. Firmin Edouard Matoko, Sous-directeur général de l'UNESCO pour l'Afrique, a réaffirmé l'engagement de l'UNESCO à promouvoir la culture et la diversité, conformément à la mise en œuvre de la Charte de la renaissance culturelle africaine. Il a également souligné que le lancement continental de l'entrée en vigueur de la Charte de la renaissance culturelle augmentera la visibilité du secteur et renforcera la préservation et l'utilisation des Arts, de la culture et du patrimoine pour le développement. Il a conclu en disant que "nous sommes dans une alliance commune pour la culture et une alliance commune pour l'Afrique".

22. L'allocution de S.E. Mme Kadiatou Konare, Ministre de la Culture, des Arts et du tourisme du Mali, Championne de l'UA pour les Arts, la culture et le patrimoine, a été prononcée par S.E. Fafre Camara, Ambassadeur du Mali auprès de l'Union

africaine et de l'Éthiopie, a appelé l'Afrique à prendre en charge sa renaissance culturelle. S.E. l'ambassadeur Camara a souligné que l'Afrique a été privée de son identité pendant de nombreuses années et a appelé les Africains à être fiers de leur africanité, de leur identité et de leurs valeurs communes.

23. Une déclaration de soutien de la part des jeunes a été prononcée par M. Bahdon Daher Ismael, directeur du Centre d'engagement des jeunes. M. Ismael a déclaré qu'il était important d'inclure les jeunes dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des stratégies de l'agenda de la renaissance culturelle africaine, car l'Afrique compte le plus fort pourcentage de jeunes au monde et ceux-ci sont désireux de faire la différence. Il a insisté sur le fait que le continent doit trouver des moyens de tirer parti de cette énergie et de ces capacités naturelles et de fournir collectivement aux jeunes les outils et les voies dont ils ont besoin pour réussir.

### ***Conférences interactives sur la politique linguistique, l'état des langues africaines dans le système éducatif et le rôle des langues africaines dans la lutte contre le COVID-19***

24. L'ACALAN et le Club des Amis des langues nationales du Mali (CALAN-MALI) ont organisé conjointement une série de trois conférences interactives du 16 au 29 mai 2021, à Bamako, sur la politique linguistique, la situation des langues africaines dans le système éducatif et le rôle des langues africaines dans la lutte contre le COVID-19 dans les États membres, deux concours de dictée en langues nationales, une marche d'une heure pour les langues africaines à laquelle ont participé plusieurs institutions et organisations, et un match de football avec des commentaires en langues africaines (Bamanan Kan). Les résultats de ces événements sont que la population est sensibilisée à l'importance des langues nationales dans le développement national. Six enfants ont reçu des prix et du matériel scolaire pour avoir gagné les concours de dictée.

### ***Réunion consultative sur la Décennie internationale des langues autochtones***

25. L'ACALAN et l'UNESCO ont organisé une réunion consultative les 25 et 26 mai, conformément à la déclaration des Nations Unies de faire de 2022 - 2032 la Décennie internationale des langues autochtones, à la commémoration de la Journée de l'Afrique et au thème de l'année, afin de préparer le chapitre africain du Plan d'action mondial pour l'IDIL2022-2032. Les participants à la réunion consultative provenaient d'institutions gouvernementales, d'entités de l'UNESCO au siège et dans les bureaux multipays, d'institutions et d'organes spécialisés de l'Union africaine, d'institutions et d'organisations régionales s'occupant de culture et de langues, d'universités et de membres du groupe de travail mondial pour la Décennie internationale des langues autochtones 2022-2032. Les résultats de la réunion consultative étaient que les questions concernant la région Afrique nécessitant une preuve et une analyse ont été identifiées et une meilleure compréhension du rôle potentiel des langues indigènes comme outil de développement pour la préparation du Plan d'action mondial de la Décennie internationale des langues indigènes IDIL 2022-2032 ont été recherchés. En outre, des produits et des résultats ainsi que des connaissances partagées sur les meilleures pratiques, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre et l'évaluation de l'IDIL 2022-2032, ont été identifiés, et le suivi des initiatives aux niveaux national, régional et mondial a été amélioré.

### ***Célébration de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur***

26. Le 23 avril 2021, le Centre d'études linguistiques et historiques par la tradition orale (CELHTO) a célébré la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur en organisant une journée portes ouvertes du CELHTO intitulée "UN VISITEUR, UN LIVRE". Le CELHTO publie beaucoup de livres et la célébration de cette journée importante a été l'occasion pour le Centre d'accueillir de nombreux visiteurs, d'être visible et de distribuer plusieurs de ses publications.

### ***Atelier virtuel pour valider le statut de CELHTO***

27. Afin de renforcer son cadre institutionnel et d'améliorer sa gouvernance, le Centre d'Etudes Linguistiques et d'Histoire par les Traditions Orales est en train d'adopter un nouveau statut qui définit ses organes et leur mandat. Le 26 avril 2021, un atelier virtuel a été organisé avec des professionnels des cinq (5) régions du continent pour examiner et valider le projet de statut. Après de légères modifications et clarifications qui ont été demandées au CELHTO, le projet de statut a été validé pour sa présentation et son adoption par la 4ème session du Comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et le sport (CTS-YCS4).

### ***Célébration de la Journée internationale des musées, le 18 mai 2021***

28. Le mardi 18 mai 2021, le CELHTO a célébré la Journée internationale des musées (JIM) 2021 avec cinquante (50) musées africains en organisant un webinaire sur le thème : L'avenir des Musées: Recover and Reimagine (Restituer et Reimaginer) " avec la participation de dix musées nationaux du continent qui ont fait part des difficultés rencontrées par leur musée lors de cette crise du covid-19 et des stratégies mises en place pour y faire face.

## **III. ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE PAR LES ÉTATS MEMBRES, LES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES (CER) ET LES PARTENAIRES EN COLLABORATION AVEC LA COMMISSION DE L'UA**

### ***2ème édition du Forum de l'AWSAN sur la paix et le développement durables***

29. La République arabe d'Égypte a organisé la 2e édition du Forum ASWAN sur la paix et le développement durables du 1er au 5 mars 2021. Conformément à l'Agenda 2063 de l'UA et à l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable, le Forum défend les solutions et les efforts menés par l'Afrique en matière de consolidation de la paix, tant au niveau stratégique qu'opérationnel. La célébration de 2021 comme l'Année des Arts, de la culture et du patrimoine de l'UA a fourni une occasion précieuse d'examiner les moyens de renforcer la contribution des Arts et de la culture au maintien de la paix et du développement en Afrique. À cet égard, la promotion et l'utilisation des instruments politiques continentaux existants de l'UA, notamment l'Agenda 2063 de l'UA et la Charte pour la Renaissance culturelle africaine (2006) pour la consolidation de la paix, la réconciliation, les processus de prévention des conflits et la cohésion sociale ont été soulignées lors du Forum ASWAN.



### ***Réunion virtuelle sur les sites de mémoire et la Convention du patrimoine mondial***

30. Une réunion virtuelle sur les sites de mémoire et la Convention du patrimoine mondial a été organisée par le gouvernement d'Afrique du Sud en collaboration avec le Fonds africain du patrimoine mondial (FAPM), le Comité du patrimoine mondial et ses organisations consultatives. La réunion avait pour but de réfléchir à la manière d'inscrire davantage de sites africains sur la liste du patrimoine mondial, notamment les sites de mémoire des conflits récents en Afrique. Les résultats de la réunion sont les suivants : Une recommandation selon laquelle les Orientations du Comité du patrimoine mondial devraient être révisées pour prendre en compte les sites associés à la mémoire de conflits récents, élargissant ainsi l'interprétation de la Convention du patrimoine mondial ; le Fonds africain du patrimoine mondial et les États parties africains devraient faciliter une étude scientifique sur les sites de mémoire et la Convention du patrimoine mondial en Afrique afin de soutenir la perspective africaine sur le sujet et de contribuer au débat mondial ; La réunion a également recommandé que les États parties, le Comité du patrimoine mondial, les organisations consultatives et le Fonds africain du patrimoine mondial facilitent le renforcement des capacités des professionnels du patrimoine et des experts concernant le processus de patrimoine mondial des sites associés à la mémoire de conflits récents en Afrique.

### **2ème réunion du groupe consultatif de Creative Africa (CAAG)**

31. La Banque africaine d'importation et d'exportation (AFREXIM Bank) a organisé la deuxième réunion du Groupe consultatif pour l'Afrique créative (CAAG) afin d'informer les membres du CAAG du thème de l'UA pour l'année 2021 "Art, culture et patrimoine" : Levier pour édifier l'Afrique que nous voulons" et d'appeler à la collaboration des membres du CAAG pour mettre en œuvre la feuille de route. La réunion du CAAG s'est également concentrée sur la préparation du sommet Creative Africa Nexus (CANEX) qui se tiendra pendant la Foire commerciale intra-africaine (IATF2021) prévue en décembre 2021 à Kigali. La réunion a permis de discuter et de réitérer l'engagement d'AFREXIM Bank à soutenir la croissance des industries culturelles et créatives pour le développement de l'Afrique. La Commission de l'UA a exprimé sa gratitude à la banque AFREXIM pour son soutien et son implication dans la promotion du secteur créatif sur le continent.

### **Réunion virtuelle de la CEDEAO sur la protection des biens culturels et du patrimoine**

32. Le secrétariat de la CEDEAO a organisé en mars 2021 une réunion virtuelle portant sur les mesures prises pour la ratification des instruments internationaux relatifs au retour des biens culturels dans leur pays d'origine. La réunion a été l'occasion d'établir des synergies entre tous les partenaires travaillant dans le domaine de la protection des biens culturels et du patrimoine, notamment l'UA, l'UNESCO, UNIDROIT, OSIWA, IRCC, entre autres. La nécessité de reproduire dans d'autres régions du continent le plan d'action de la CEDEAO (2019-2023) sur le retour des biens culturels dans leur pays d'origine a été soulignée.

### ***Célébration de la Journée internationale des monuments et des sites***

33. Le 19 avril 2021, le Centre d'études linguistiques et d'histoire par la tradition orale (CELHTO) a organisé, en partenariat avec le ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat du Niger, une journée d'étude pour célébrer la journée internationale des monuments et des sites. La célébration a été organisée sous le thème "**Complex Pasts : Avenirs diversifiés**". La journée a été l'occasion de discuter des problèmes de conservation auxquels sont confrontés les sites et monuments au Niger et de proposer des solutions telles que la nécessité de mettre en place des services d'archéologie préventive, la nécessité de former les parlementaires et les élus locaux, ainsi que la sensibilisation des autorités compétentes aux questions de préservation et de conservation des monuments.

### **Forum des jeunes du Fonds africain du patrimoine mondial (FAPM)**

34. Le Fonds africain du patrimoine mondial (FAPM) a organisé le 5e Forum des jeunes africains du patrimoine mondial du 29 avril au 5 mai 2021 sous le thème : "Entrepreneuriat des jeunes et durabilité du patrimoine : Edifier l'Afrique que nous voulons". Le Forum des jeunes était un exercice de renforcement des capacités axé sur le leadership et l'esprit d'entreprise dans le cadre des programmes de formation actuels du Fonds du patrimoine mondial africain sur le patrimoine mondial. Elle a rassemblé environ trente-cinq (35) jeunes des États membres de l'UA. Les résultats du Forum des jeunes sont les suivants : Acquisition de connaissances et de compétences novatrices et entrepreneuriales en matière d'identification et d'évaluation des opportunités commerciales, de gestion d'entreprise, de mobilisation de ressources financières pour la création et/ou l'expansion d'entreprises, d'esprit et de compétences entrepreneuriales, de communication et de mise en réseau, d'élaboration de plans d'affaires, entre autres. Le Forum des jeunes a clôturé par la présentation de projets d'idées créatives par les jeunes, dont les trois meilleurs ont été récompensés.

### ***Célébrations de la Journée africaine du patrimoine mondial***

35. La Journée africaine du patrimoine mondial a été établie par la 38e session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en novembre 2015 pour être célébrée le 5 mai de chaque année. La journée du patrimoine mondial africain est l'occasion pour le continent ainsi que pour les personnes du monde entier de célébrer le patrimoine culturel et naturel riche et unique de l'Afrique. La 6ème édition de la Journée africaine du patrimoine mondial a été célébrée sous le thème : "Le patrimoine mondial, levier de l'Afrique que nous voulons".

36. La CUA s'est jointe au Fonds africain du patrimoine mondial, aux États membres et à l'UNESCO pour célébrer cette journée et a félicité tous les professionnels, experts et travailleurs du patrimoine, y compris le personnel et les gestionnaires des musées, pour l'excellence du travail qu'ils accomplissent sur le continent pour la promotion, la conservation, la préservation, la mise en valeur et la popularisation du patrimoine riche et unique de l'Afrique. Dans son allocution pour la célébration, S.E. Amira Elfadil, Commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social, a souligné que la célébration pourrait être plus significative si elle était associée à des réflexions sur des actions critiques, concrètes et réalisables par les décideurs politiques, les experts culturels, nos États membres et toutes les

parties intéressées pour renforcer la protection et la préservation de notre patrimoine, y compris la popularisation de la Journée du patrimoine mondial africain, le développement et la mise en œuvre de cadres législatifs aux niveaux national, régional et continental.

### ***Célébration de la journée du patrimoine mondial africain par le CELHTO et l'ICESCO***

37. A l'occasion de la Journée africaine du patrimoine mondial célébrée le 5 mai 2021, le CELHTO a participé le 6 mai 2021 à un webinaire organisé par l'Organisation islamique mondiale de l'éducation, des sciences et de la culture (ICESCO) sur le thème : **"Les organisations internationales au service du patrimoine africain : plaidoyer pour une coopération fructueuse"**. Le CELHTO a présenté une communication sur la politique de partenariat du Centre accompagnée de propositions visant à renforcer la synergie de la collaboration entre les institutions panafricaines spécialisées dans le patrimoine.

### ***Célébration du 50e anniversaire de la Convention de l'UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels***

38. La Commission de l'UA s'est jointe à l'UNESCO pour la célébration de la Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels, qui a mis en évidence les questions clés liées à la protection des biens culturels et du patrimoine de l'Afrique. La nécessité de déployer des efforts coordonnés et conjoints pour renforcer les capacités du personnel des musées et des agents chargés de l'application de la loi et d'inclure les questions relatives au patrimoine dans les programmes scolaires afin de renforcer l'identité africaine a été soulignée. Ce sera également l'occasion de populariser la loi type de l'UA sur la protection des biens culturels et du patrimoine.

### ***Webinaire conjoint organisé par le CICR, l'UA et l'IPSS sur le thème de l'année de l'UA pour 2021***

39. La CUA, en collaboration avec le CICR et l'IPSS, a organisé le 6 mai 2021 un webinaire conjoint sur la protection des biens culturels et du patrimoine. Le thème spécifique du webinaire était : **« Impact des conflits armés sur les biens culturels: Assurer la protection de notre patrimoine commun en vertu du droit international »**.

40. Les objectifs de l'événement se présentaient comme suit: (a) promouvoir la protection des biens culturels par le biais d'instruments et de mécanismes de droit international tels que la Convention de La Haye de 1954, la Convention de l'UNESCO de 1970, la loi type de l'UA sur la protection des biens culturels et du patrimoine, et encourager la ratification et l'appropriation de ces instruments (b) réunir les principales parties prenantes en Afrique et améliorer leur compréhension générale de ce qu'implique la protection des biens culturels en vertu de la convention et de ses deux protocoles, afin de faire progresser les objectifs généraux du thème de l'année 2021

(c) influencer les principales politiques de l'UA et les pratiques des États membres en matière de protection des biens culturels, à tout moment.

41. L'événement a permis d'aborder l'impact intrinsèque des conflits sur les biens culturels et le cadre juridique fourni par la Convention de La Haye, les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, la Convention de l'UNESCO, le Statut de Rome, la Loi type de l'UA sur la protection des biens culturels et du patrimoine et le Plan d'action 2019-2023 de la CEDEAO pour le retour des biens culturels africains dans leur pays d'origine. L'accent a été mis sur la volonté de protéger le patrimoine africain en recourant au droit international.

#### ***Célébrations de la Journée de l'Afrique organisées par le groupe des ambassadeurs africains dans différents pays***

42. Conformément au thème de l'année de l'UA sur les Arts, la culture et le patrimoine, plusieurs pays, dont l'Italie, l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande, la Grèce et la Slovénie, ont organisé les célébrations de la Journée africaine. La CUA a participé activement à ces événements de célébration de la Journée de l'Afrique qui ont favorisé la visibilité du thème de l'année de l'UA sur la scène internationale.

43. Le CELHTO a co-organisé avec la Mission permanente de l'Union africaine et le Groupe africain des ambassadeurs à Bruxelles, en partenariat avec la diaspora africaine, des présentations et des débats en ligne sur des questions intéressantes le continent africain et conformes au thème 2021 de l'Union africaine : **Arts, Culture et Patrimoine ; leviers pour édifier l'Afrique que nous voulons**. Au cours de cette journée, le CELHTO a animé une session sur le thème de l'année et a également présenté les activités du Centre.

#### ***Atelier de l'UNESCO sur les nouvelles approches pour rénover l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire de l'Afrique***

44. La Commission de l'UA a participé à l'atelier de l'UNESCO visant à discuter de nouvelles approches pour l'enseignement de l'histoire sur le continent. L'histoire de l'Afrique, notre patrimoine riche et unique, nos valeurs communes, nos langues africaines et nos traditions orales constituent l'épine dorsale de notre africanité et doivent être exploités et promus pour contribuer efficacement à la définition du profil de la jeunesse du continent. L'UA soutient fermement la relance du projet d'histoire générale de l'Afrique mené par l'UNESCO. La nécessité de renforcer la collaboration entre l'UNESCO et l'institution spécialisée de l'UA qui a pour mandat de promouvoir l'enseignement de l'histoire sur le continent, le Centre d'études linguistiques et historiques de tradition orale (CELHTO), a été soulignée.

#### ***Série de dialogues sur l'Afrique organisée par le Bureau du conseiller spécial pour l'Afrique des Nations Unies (OSAA) sur le thème de l'année 2021 de l'UA***

45. La série de dialogues africains (ADS) pour 2021 a été organisée par le Bureau du conseiller spécial pour l'Afrique des Nations Unies (OSAA) sous le thème "Identité et propriété culturelles : **Refonte des mentalités.**" Lors de la séance d'ouverture,

S.E. Mme Amira Elfadil, Commissaire aux affaires sanitaires, humanitaires et du développement social, au nom de S.E. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'UA, a souligné qu'en Afrique, le concept de culture de la paix est ancré dans les valeurs, les systèmes de croyance et les formes de panafricanisme, les connaissances et les technologies locales, les traditions et les formes d'expression culturelle et artistique qui contribuent au respect des droits de l'homme, à la diversité culturelle, à la solidarité et au rejet de la violence pour construire des sociétés démocratiques.

46. La commissaire a également souligné l'idée de faire du mois de mai le Mois de l'Afrique dans le contexte des Nations Unies et la session spécifique sur "**l'identité et l'appropriation culturelles**" : **Refonte des mentalités**" s'ajoutera aux initiatives actuelles de l'UA visant à mettre en valeur le riche patrimoine culturel de l'Afrique et à ouvrir au monde les possibilités offertes par le continent dans les domaines des Arts, de la culture et du patrimoine. Elle a conclu en disant que l'UA reconnaît le rôle des jeunes dans le changement de mentalité des sociétés. La Division de la jeunesse de l'UA, en collaboration avec des partenaires du monde entier, a investi dans l'éducation et le développement des compétences des jeunes du continent.

47. Dans le cadre de sa contribution à la table ronde sur le thème "**Exploiter la culture et le patrimoine pour la transformation économique**", la Commission de l'UA a mis en avant les questions clés suivantes pour contribuer à la transformation économique du continent : cartographier le potentiel culturel et la chaîne de valeur des industries culturelles et créatives dans les États membres de l'UA ; inclure les secteurs culturels et créatifs dans les plans de développement nationaux afin de contrôler leurs performances ; s'assurer que les communautés d'où proviennent les produits et services culturels et créatifs bénéficient collectivement des revenus générés par le secteur.

#### **11e célébration de la Journée africaine des frontières organisée en collaboration avec le Programme frontalier de l'Union africaine (PFUA).**

48. Conformément au thème de l'année de l'UA sur les Arts, la culture et le patrimoine, CELHTO et le Programme frontalier de l'Union africaine (PFUA) ont produit et présenté une série de courtes vidéos animées sur le thème "**Arts, culture et patrimoine**" : **Les leviers pour édifier l'Afrique que nous voulons**" des différentes régions du continent. Chaque vidéo de 3 minutes illustre une pratique culturelle, un patrimoine ou un art partagé au-delà des frontières de deux ou plusieurs États membres ou une initiative de coopération culturelle transfrontalière. L'objectif de la 11e journée de célébration de la Journée africaine des frontières était de mettre en valeur la culture, le patrimoine et les Arts que l'on trouve dans les zones frontalières du continent et de souligner les initiatives de coopération socioculturelle transfrontalière et leur impact.

#### **IV. LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU 2ÈME SEMESTRE 2021.**

49. Les principales activités qui seront menées au cours du 2ème semestre de 2021 et qui sont incluses dans la feuille de route du thème de l'année de l'UA pour 2021 comprennent :

***Lancement du Site temporaire du Grand Musée de l'Afrique, projet phare de l'Agenda 2063 de l'UA***

50. Le lancement du site temporaire du Grand Musée de l'Afrique à la Villa du Trait à Alger, en Algérie, est prévu en juillet 2021. Les États membres et les partenaires sont invités à honorer cette occasion qui se tiendra dans un format hybride et qui comprendra un événement médiatique et le lancement lui-même. Le Grand Musée de l'Afrique aura pour mission d'être la plaque tournante du continent pour le retour des biens culturels ayant fait l'objet d'un trafic illicite, comme l'ont décidé les ministres responsables des Arts, de la culture et du patrimoine.

***2ème Biennale de Luanda sur la culture de la paix***

51. La 2e Biennale de Luanda sur la culture de la paix se tiendra du 4 au 8 octobre 2021 en format hybride à Luanda et virtuellement. L'objectif de la 2e Biennale de Luanda est d'œuvrer à une appropriation et une mise en œuvre individuelle et collective, quotidienne et durable, sur le continent, du concept de culture de la paix qui consiste en "des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, de tolérance et de solidarité de tous les droits de l'homme".

***Développement de la politique d'éducation artistique continentale***

52. L'éducation artistique est la pierre angulaire du développement de l'économie créative sur le continent. La Commission de l'UA, en collaboration avec l'AUDA-NEPAD, va s'engager dans le processus de développement d'une politique continentale sur l'éducation artistique. La politique continentale en matière d'éducation artistique sera conforme au plan d'action révisé de l'Union africaine sur les industries culturelles et créatives. Le processus de rédaction de cet instrument de politique continentale devrait démarrer en juillet 2021.

***Atelier continental sur la restitution/retour des biens culturels et du patrimoine***

53. La restitution, le rapatriement des biens culturels et du patrimoine est un programme clé qui fait partie de la feuille de route de la note conceptuelle du thème de l'année de l'UA pour 2021. Le pillage des biens culturels et du patrimoine porte atteinte à notre dignité et à notre honneur. Ce sera également l'occasion de populariser la loi type de l'UA sur la protection des biens culturels et du patrimoine. La loi type de l'UA a été finalisée en 2018 conformément à l'objectif de l'Agenda 2063 de l'UA concernant l'élaboration d'une loi type/modèle sur les antiquités culturelles. L'atelier a pour but d'entamer l'élaboration d'une position africaine commune sur la restitution des biens culturels et du patrimoine et la rédaction d'un document de politique générale sur les négociations relatives à la restitution des biens culturels et du patrimoine. L'atelier devrait se tenir en novembre 2021.

***Forum virtuel pour les chefs traditionnels***

54. Les chefs traditionnels ont toujours été des acteurs clés et des gardiens de notre culture et de notre patrimoine. Le continent et le monde en général sont toujours aux prises avec la pandémie de COVID-19. L'objectif principal de ce forum est de

donner aux chefs traditionnels des informations sur les protocoles relatifs à la pandémie et des outils pour combattre la désinformation sur les vaccins COVID-19 et l'utilisation de la médecine traditionnelle dans les communautés. Le Forum plaidera également pour la ratification du traité de l'Agence africaine des médicaments (AMA) afin de garantir son entrée en vigueur dans les meilleurs délais. Le forum des chefs traditionnels devrait contribuer à revitaliser leur rôle important, en tant que gardiens de la culture africaine, dans les communautés. Les participants au forum des chefs traditionnels comprendront des chefs traditionnels du continent, des associations de chefs traditionnels, des chefs communautaires, des experts en Arts, en culture et en patrimoine, ainsi que des professionnels de la santé. L'atelier devrait se tenir en novembre 2021.

### ***Étude sur les mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits en Afrique centrale et en Afrique de l'Est***

55. Le continent africain est souvent le théâtre de conflits armés qui mettent à mal la cohabitation des sociétés. Les dommages causés par la guerre sont considérables. Face à cette situation, de nombreuses interventions internationales sont faites pour trouver des solutions à ces conflits. Mais pour une paix "durable", il faut trouver des solutions africaines aux problèmes africains. Elles consisteraient à s'appuyer sur les traditions du continent, dont le patrimoine culturel peut jouer un rôle important dans le maintien de la paix. En effet, en Afrique, il existe des mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits qui s'appuient sur les autorités traditionnelles et coutumières de leurs communautés respectives. L'étude a pour but de recenser et d'étudier les méthodes traditionnelles de prévention, de gestion et de résolution des conflits en Afrique centrale et en Afrique de l'Est afin de faciliter leur compréhension et leurs liens avec les cultures africaines et d'orienter le développement d'une stratégie africaine (basée sur les méthodes mises en évidence) de prévention et de résolution des conflits.

## **V. RECOMMANDATIONS PRINCIPALES, DÉFIS ET LA VOIE À SUIVRE POUR L'AVENIR**

56. Malgré les défis majeurs posés à la fois par la pandémie de COVID-19 et le manque de ressources financières, aucune ressource financière n'a été allouée par l'UA, pour la mise en œuvre de la feuille de route du thème de l'année 2021, la Commission de l'UA en collaboration avec les États membres et les partenaires ont pu mettre en œuvre avec succès un certain nombre d'activités inscrites dans la feuille de route du thème de l'année 2021.

57. Le thème approuvé de l'année 2021 sur les Arts, la culture et le patrimoine a permis de confirmer que le secteur peut être revitalisé et que sa contribution à l'intégration continentale, à l'identité africaine, à la consolidation de la paix et au développement socio-économique est incontestable.

58. L'entrée en vigueur de la Charte de la renaissance culturelle africaine, principal instrument politique de l'UA dans le secteur des Arts, de la culture et du patrimoine, offre une occasion unique de maximiser le potentiel du secteur sur le continent par la mise en œuvre de programmes et d'initiatives spécifiques. Les États membres qui ne

l'ont pas encore fait sont invités à ratifier ou à adhérer à cet instrument continental relatif aux Arts, à la culture et au patrimoine afin de parvenir à une ratification universelle.

59. L'opérationnalisation du secrétariat temporaire de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma (CAAC), qui sera accueilli par le gouvernement du Kenya, galvanisera le développement de l'économie créative de l'audiovisuel et du cinéma sur le continent et assurera sa contribution à l'économie.

60. L'approbation du budget supplémentaire demandé pour la mise en œuvre d'activités essentielles inscrites dans la feuille de route du thème de l'année 2021 permettra à la Commission de l'UA de réaliser davantage sur le profilage accru de ce secteur important.



## PROJET

### DÉCISION SUR LE RAPPORT À MI-PARCOURS RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LE THÈME DE L'ANNÉE 2021

#### Le Conseil exécutif,

1. **PREND NOTE** du rapport à mi-parcours sur la mise en œuvre de la Feuille de route pour le Thème de l'Année 2021, intitulé « **Arts, Culture et Patrimoine : Les Leviers de l'édification de l'Afrique que Nous Voulons** » ;
2. **FÉLICITE** la Commission de l'UA d'avoir rendu hommage à S.E. Kenneth David Kaunda, ancien Président de la Zambie pour sa contribution à la promotion de la renaissance culturelle africaine, de l'esprit du panafricanisme et de l'intégration continentale ;
3. **SALUE** l'organisation des célébrations de la Journée de l'Afrique, le 25 mai 2021, et le lancement au niveau continental de l'entrée en vigueur de la Charte de la Renaissance culturelle africaine ; **FÉLICITE** tous les États membres qui ont ratifié et qui sont en train de mettre en œuvre la Charte de la Renaissance culturelle africaine, et **LANCE UN APPEL** à tous les États membres qui n'ont pas ratifié/adhéré à cet instrument pour qu'ils parachèvent le processus de ratification de l'instrument afin de promouvoir le secteur des arts, de la culture et du patrimoine sur le continent;
4. **PREND NOTE** des activités prévues dans la Feuille de route pour le Thème de l'Année, qui doivent être mise en œuvre au cours du deuxième semestre 2021 et au-delà, notamment le lancement du Site temporaire du Grand Musée de l'Afrique, qui est un projet-phare de l'Agenda 2063 de l'UA et l'Atelier continental sur la restitution/retour des biens et du patrimoine culturels du continent faisant l'objet d'un trafic illicite ;
5. **DEMANDE** à tous les États membres, aux Communautés économiques régionales (CER), aux institutions des Nations Unies et aux partenaires du secteur des arts, de la culture et du patrimoine de continuer à soutenir la mise en œuvre des activités et des programmes, conformément au Thème de l'UA pour l'Année 2021 ;
6. **DEMANDE** à la Commission, en collaboration avec la République du Mali, en sa qualité de Champion pour les Arts, la culture et le patrimoine, de présenter à la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'UA, à sa Trente-cinquième (35<sup>e</sup>) Session ordinaire qui se tiendra en février 2021, sur l'impact du Thème de l'UA pour l'Année 2021, un rapport détaillé indiquant les principaux résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les orientations stratégiques pour promouvoir le secteur des arts, de la culture et du patrimoine sur le continent.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

2021-09-27

# Report on the Implementation of Activities on the Roadmap of the AU Theme of the Year for 2021 for the Period February – May 2021

African Union

DCMP

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/10332>

*Downloaded from African Union Common Repository*